

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Vote du budget primitif 2025 du Budget annexe REGIE DES ENERGIES (M41)

Séance du 26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à dix-huit heures et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le douze mars deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 4

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY, DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET, MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE, ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

GUILLERMET Maria, LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 23 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants.

Au cours de sa séance du 26 février 2025, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires.

Le projet de budget primitif qui est présenté au Conseil municipal a été analysé le 10 mars 2025 par la commission des finances et a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux par voie électronique le 12 mars 2025.

Monsieur le Maire soumet donc au vote le budget primitif 2025 du budget REGIE DES ENERGIES.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **VOTE** par nature et par chapitre, en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement telle que présentée,
- **VOTE** par nature et par chapitre, en dépenses et en recettes, la section d'investissement telle que présentée,
- **ADOpte** les balances de fonctionnement et d'investissement 2025,
- **ADOpte** le budget primitif 2025 du budget annexe REGIE DES ENERGIES,
- **DONNE pouvoir** à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

Publié sur le site internet de la commune le 04/04/2025

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20250326-DE-2025-03-15-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

